

Syndicat Pénitentiaire des Surveillant(e)s

100 % C.E.A.



« Le transport devient une habitude ... Les suspensions aussi »

Notre détenu en « transition » fait une nouvelle fois parler de lui.

Faute fin Juillet :

8 jours de confinement pour intrusion de produits cosmétiques, cigarettes...

Faute fin Novembre :

Suspension du permis de visite pour intrusion de denrées alimentaires.

Faute fin Décembre :

Deuxième suspension du fameux permis de visite pour intrusion de bijoux.

Toujours le même scénario, toujours la même issue.

Le SPS-CEA peut entendre que ce détenu ne bénéficie que d'un seul visiteur mais cela n'excuse en aucun cas les entorses au règlement.

- Que faut-il attendre de plus ?
- A partir de combien d'infractions la direction envisage-t-elle l'annulation définitive du permis de visite ?
 - Les personnels font leur travail.
 - Les infractions sont constatées.
 - Mais les sanctions ne sont pas à la hauteur.

A force de tolérance, on installe l'habitude.

A force de demi-mesures, on fragilise la sécurité.

Le SPS-CEA demande de la cohérence, de la fermeté mais surtout des décisions assumées.

Le bureau local
CD MAUZAC
06.01.2026